FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2022 – 2023 - BO n°6 du 08.09.22

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions Seniors 7 et 8
- Compétitions Jeunes 9
- Rugby à X 10 et 11
- Rugby à 7 12 à 14
- Rugby à 5 15 et 16
- Formation 17 à 20

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Affiliations 22
- Affiliations Clubs 23
- Rassemblements 24 à 28
- Annuaire des clubs 29 et 30

INFORMATIONS GENERALES

- Aide aux licenciés 32
- Aide aux clubs 33 et 34
- Prévention 35

INFORMATIONS FEDERALES

- Formation 37
- Avis hebdomadaire 38

INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS

- Communication 40 et 41

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 43

PARTENAIRES & MECENES 45 et 46

CONTACTS 48

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Réunions & Evènements

Du 8 au 14 Septembre

- Réunions :

13.09	**Formation BP JEPS**	G .Krotoff	8h30 – 16h30
13.09	**Conseil Régional de Résolution des Litiges**	G. Krotoff	18h00 – 20h00
14.09	**Bureau Exécutif**	G. Krotoff	8h00 – 10h00

- Equipes de France :

09.09	**XV de France Féminin :** Italie – France	Biella	18h

Du 15 au 21 Septembre

- Réunions :

15.09	**Formation Représentants Fédéraux**	G. Krotoff	19h00 – 21h00
20.09	**Commission Régionale d'Aide et de Contrôle de Gestion**	G. Krotoff	09h00 – 13h00
21.09	**Bureau Exécutif**	G. Krotoff	08h00 – 10h00
21.09	**Commission de Discipline**	G. Krotoff	16h00 – 19h00
21.09	**Commission Régional de l'Arbitrage**	G. Krotoff	19h00 – 21h30

Retrouvez l'intégralité des réunions de la Ligue dans l'agenda en ligne sur son site

Accéder à l'agenda

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. Régionale 1, Régionale 2 & Régionale 3 : Les Poules & les Oppositions ont été mises à jour

Sur le site de la LIFR, vous trouverez la mise à jour des Poules et Oppositions pour les compétitions Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3.

Accéder aux poules et oppositions des compétitions Seniors M+18

2. Championnat Réserves Régionale 2 : Les clubs qui n'auront pas répondu au questionnaire avant le lundi 12 septembre 9h seront considérés comme non participants

Tous les clubs de Régionale 2 sont invités à répondre au **questionnaire en cliquant ici,** que vous engagez ou non une Réserve !

A ce jour, **seulement 14 réponses** sont à noter, nous avons besoin de votre retour pour finaliser et diffuser le nécessaire concernant le championnat de Réserves Régionale 2. **Nous comptons sur vos retours, le plus rapidement possible.**

Au lundi 12 septembre 9h00, les clubs n'ayant pas répondu seront considérés comme non participants

L'articulation complète de ce championnat dépend de vos retours, même s'il a été acté que ce championnat sera sous **forme de jeu à X**, pour permettre aux plus grands nombres de clubs de s'inscrire.

Télécharger le récapitulatif des réponses

3. Fédérale 2 Féminine

3.1 Inscrivez-vous avant le 16 septembre (RAPPEL)

Pour la saison à venir, la gestion de la compétition Fédérale 2 Féminine dans sa phase qualificative **est totalement déléguée aux Ligues Régionales**. Une phase finale, dès le mois de mai, sera prise en charge et organisée par la FFR. Concernant l'Ile de France, en rapport direct avec les Hauts de France, nous avons donc la main concernant sa gestion administrative et sportive.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la présentation de la compétition, et – le cas échéant – du formulaire d'engagement pour la compétition ci-après.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous communiquerons les informations relatives à cette Compétition dès que possible. Cela, prenant en considération que l'engagement des équipes en compétition se fait via l'envoi du formulaire en question, à nous retourner, et que la date limite de ce retour est fixée au 16 septembre 2022.

Présentation de la compétition

Formulaire d'engagement

3.2 Quelques précisions sur l'articulation du championnat

Afin de pouvoir vous permettre de vous projeter un minimum sur le championnat de Fédérale 2 Féminine, voici quelques informations, sous forme de points de la compétition :

Le championnat débutera le 13 novembre et sera articulé à minima de 8 dates de championnat + 1 date de Journée « Finale ». Bien évidemment selon le nombre d'inscrits, il est possible d'assister à un ajustement et à une articulation différente des Poules.

Aussi, il faut prendre en compte que les équipes participantes à la Tournée Automnale dans son intégralité bénéficieront de la bonification de 2 points sur le championnat.

De plus amples informations et précisions seront à venir une fois la date butoir des inscriptions passée.

Organisation des compétitions à XV pour la 2ème période de la saison : Communiquez vos souhaits de changement de niveau pour les catégories M16 et M19

Vous trouverez, sur le site de la LIFR, les listes des équipes des **compétitions régionales M16 & M19 à XV pour la saison 2022/2023**, tant pour le Régional 1 que pour le Régional 2.

Accéder au site

Les clubs souhaitant participer à une compétition de niveau inférieur ou supérieur, n'engager aucune équipe ou au contraire engager une équipe en Régional 2 (M16 ou M19) sans avoir participé au championnat de la saison 2021/2022, sont priés d'adresser un mail à l'adresse : **epreuves@idfrugby.fr**.

Si aucune modification n'est à signaler (Niveau et/ou Rassemblement) merci de ne pas envoyer de mail. La commission des épreuves considérera que l'équipe reste inchangée et au même niveau.

Féminines -18 et +18 : Engagez-vous dès maintenant pour la 2ème période de la saison

Il s'agit ici de vous donner les grandes lignes d'organisation de la saison à venir afin que vous puissiez vous situer dans les formats proposés. **N'hésitez pas à envoyer un mail à epreuves@idfrugby.fr pour nous faire part de vos engagements pour la saison à venir.**

Nous reconduisons le principe des 3 temps dans la saison :

1. **Une tournée d'Automne en Xpérimental Rugby'7s** (X Rugby 7's), durant le mois d'octobre.
2. **Le championnat régulier** (développé ci-dessous) de novembre à avril.
3. **Une tournée de Printemps** exclusivement en Rugby à 7 (sous réserve de modifications potentielles), en mai-juin.

Lors de la phase de championnat régulier de la saison 2021/2022, nous vous avions proposé du rugby à X. Lors du bilan, nous avons pris en considération les remarques qui nous sont remontées avec notamment :

- Parfois une grande différence de niveau et de motivation entre certaines équipes,
- Des difficultés en terme d'effectif pour certaines équipes,
- Ou encore le caractère très nouveau de l'activité pour certaines joueuses et équipes.

Le Pôle Compétitions de la LIFR s'est penché sur ces problématiques et a décidé de vous proposer le schéma suivant : **Offrir deux niveaux de pratique pour toutes les équipes s'inscrivant au Championnat Régional.**

- **Pour le premier niveau que l'on qualifiera de "Compétition",** il n'y aura pas de changement par rapport à la formule proposée la saison passée, à savoir un Championnat « traditionnel » à X avec une phase qualificative suivie d'une phase Finale et d'un titre de Champion Régional à X. La forme de pratique sera du rugby à X et sa planification sera élaborée en fonction bien évidemment du nombre d'équipes inscrites sur environ 10 dates.
- **Pour le second niveau** nous vous proposons une **formule qualifiée de "Challenge Développement"** sous forme de tournois en Xpérimental Rugby'7s* sur environ 8 dates :
 - Cette formule ne sera donc pas un Championnat à proprement parlé, elle sera intercalée entre les dates du Championnat à X traditionnel afin de permettre à tous les clubs et toutes les joueuses de trouver une pratique correspondant à des attentes de développement.

- Sur cette formule, chaque week-end sera indépendant et l'objectif prioritaire sera de jouer, dans un état d'esprit de formation et festif.
- Une reconnaissance des équipes les plus valeureuses sur la saison sera organisée sur le modèle du Rugby Loisir en prenant en compte sur chaque tournoi : fair-play, classement, organisation, réception.
- Rappel des règles du Xpérimental Rugby, **cliquez ici pour en prendre connaissance** : il permet de jouer à 7, ou 6, ou même 5 en s'adaptant à l'équipe au plus faible effectif. Il donne donc la possibilité aux clubs de proposer une équipe et une pratique de proximité en évitant des rassemblements à partir de joueuses trop dispersées.

Bien évidemment, l'inscription à l'un ou l'autre des deux niveaux proposés, **voire même aux deux**, sera faite sur la base du volontariat, et la Ligue laisse chaque club et équipe libre de son choix.

IDF 7s Open Tour « Société Générale »
Tournée d'Automne

1. Masculins M16 et M19 (MISE A JOUR)

1.1 Organisation

Cette saison, la participation sur les périodes de rugby à 7 (Automne et Printemps) se fera automatiquement et obligatoirement sur le bloc entier des trois dates. Il ne sera donc plus possible de s'engager ponctuellement sur une des trois dates.

L'inscription à cette tournée d'Automne sera de 300€ par club. Attention, en cas de forfait sur une des trois dates, **une pénalité financière de 200€** sera appliquée.

Chaque club est dans **l'obligation de se positionner pour recevoir un plateau** lors d'une des trois dates, afin de pallier aux problèmes organisationnels de dernière minute de la saison passée. Même si ce positionnement ne sera pas forcément retenu, cela devient une obligation pour tous les clubs.

Spécificité LIFR : Afin de permettre au plus grand nombre de participer sans contraintes à l'IDF 7s Open Tour « Société Générale », la Ligue Ile de France de Rugby instaure les remplacements illimités sur cette Tournée d'Automne.

Précisions :

- Attention, pour les clubs candidats, les qualifications pour les Finales du Championnat de France de rugby à 7 prendront en compte cette année **la totalité des dates**, c'est-à-dire celles de la Tournée d'Automne plus celles du Printemps.
- Bien évidemment, le bonus de 3 points sur le Championnat « traditionnel » est reconduit à l'issue de la participation à la Tournée d'Automne de rugby à 7.

De plus amples informations sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la Ligue via le document **« Organisation Sportive & Livret d'Accueil »** qui a été **mis à jour le 8 septembre**. Celui-ci reprenant toutes les informations utiles concernant le déroulé sportif d'une étape de la Tournée et sa mise en place organisationnelle pour les clubs recevant.

Annulation des dates de rugby à 7 pour les équipes Nationales M16 et M18 :

La FFR a planifié 2 dates (les weekends du 10/11 et du 17/18 septembre) pour la pratique du rugby à 7. Suite au fait qu'**aucun club concerné ne se soit inscrit,** la LIFR décide **d'annuler les dates de rugby à 7 du mois de septembre** concernant les catégories des Nationaux U16 et U18 à 7 en présaison.

1.2 Ouverture des inscriptions jusqu'au 20 septembre

Les inscriptions pour la Tournée d'Automne de l'IDF 7s Open Tour « Société Générale » sont ouvertes jusqu'au 20 septembre.

Catégorie M16 **Catégorie M19**

2. Féminines -18 et +18 : Le X Rugby 7's retenu comme forme de jeu pour la pré-saison

2.1 Organisation

Suite aux retours des équipes sur la forme de jeu souhaitée pour le début de saison, La LIFR propose aux Féminines -18 et +18 une tournée d'automne **en Xpérimental Rugby'7s** (X Rugby 7's) durant le mois d'octobre.

Cette tournée automnale pour les catégories Féminines se déroulera sur **2 dates** (les dimanches 9 et 16 octobre) et le principe d'engagement sera identique ou presque à celui des catégories Jeunes Masculines. En effet, Les équipes s'engagent sur deux dates et il ne sera donc pas possible de s'engager ponctuellement sur une des deux. **Cette inscription sera de 100€ par équipe** et en cas de forfait sur une des deux dates, **une pénalité financière de 100€.**

Concernant les Féminines +18 ans, cette tournée est ouverte aux équipes régionales et celles participant au **Championnat de Fédérale 2 Féminine.**

Un bonus de 2 points sur le Championnat « traditionnel » sera mis en place à l'issue de la participation à la Tournée d'Automne **Xpérimental Rugby'7s** pour les équipes ayant participé aux deux dates (bonus donc possible de 2 points ou 0 en cas de forfait et/ou de non-participation). Ce bonus s'appliquera donc aux catégories régionales et fédérales participantes. Toutes les modalités financières seront détaillées et présentes sur le Livret d'accueil et programme sportif, diffusé dans les meilleurs délais.

Une possibilité reste à prévoir pour la tournée de Printemps avec une proposition de rugby à 7 (grand terrain).

2.2 Ouverture des inscriptions jusqu'au 27 septembre

Les inscriptions pour la Tournée d'Automne Xpérimental Rugby'7s (X Rugby 7's) concernant les catégories F+18 et F-18 sont ouvertes jusqu'au 27 septembre.

Féminines +18 : s'inscrire

Féminines -18 : s'inscrire

1. Accueil des tournois LIFR : Positionnez-vous pour recevoir un plateau ! (RAPPEL)

Nous souhaitions vous faire un rappel concernant la procédure des attributions en cette nouvelles saison.

En effet, suite à la décision commune des clubs présents lors de la réunion de fin de saison, les sections déjà existantes **doivent se positionner sur deux dates par catégorie dès le début de saison.** Ce positionnement est **obligatoire mais n'est pas définitif.**

Certains clubs se positionnent sur des dates, mais ne sont pas dans la certitude de pouvoir l'organiser. **C'est la LIFR qui déterminera en fonction des besoins** (obligation pour participer aux Finales Régionales), et selon les possibilités, les différents clubs organisateurs.

On compte sur vous ! Positionnez-vous dès maintenant et répondez par la même occasion aux obligations de participation au Championnat IDF de fin de saison.

Accédez au tableau de positionnement

MERCI de rapidement nous contacter afin d'ouvrir les inscriptions le plus rapidement possible à l'adresse : rugbya5@idfrugby.fr

2. Mettez à jour vos coordonnées sur Oval-e pour faciliter les échanges et l'arrivée de nouveaux licenciés (RAPPEL)

À l'aube de cette nouvelle saison 2022/23, pour optimiser le recrutement de futurs licenciés et faciliter les échanges entre vous au cours de l'année, il est important que vous réalisiez 2 étapes.

Etape 1 : Vérifier, sur le site de la LIFR, dans la rubrique « Trouver un club » si votre section est bien référencée sur la fiche de votre club. Si ce n'est pas le cas, demandez à votre club de mettre à jour sur Oval-e ses pratiques (Mode d'emploi disponible dans ce BO – rubrique Annuaire des Clubs)

Etape 2 : Aller sur Oval-e, remplir sur votre fiche de licencié **les champs « téléphone Public et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites »** au milieu de la fiche. Ce sont ces données qui remontent sur le site de la LIFR et celui de la FFR.

3. Calendrier 2022/2023 : à vos agendas ! (RAPPEL)

Calendrier 2022/2023

À noter que ce calendrier 2022/23 reste prévisionnel pour certaines dates, et qu'il reste encore des inconnues à l'heure actuelle. Nous ne manquerons pas de faire les modifications et de vous en informer dès l'officialisation de celles-ci.

1. Journée « BienJoué en Sécurité » : Organisation des Réunions Terrain (RAPPEL)

Vous trouverez, ci-après, le plan d'action « BienJoué en Sécurité » pour garantir la sécurité du joueur lors de la saison 2022/2023. La mise en œuvre de ce plan passera cette saison par des **« Réunions-Terrain »** avec interventions des CTC et des arbitres sur la thématique des **aspects sécuritaires liés au respect de la règle du jeu**, auprès des 2 publics que sont le Rugby Compétition/Loisir et le Rugby Educatif (Ecole de Rugby).

Pour tous les clubs de la LIFR engagés en Compétition Nationales et/ou Régionales (Jeunes, Seniors) et Loisir, les **« Réunions-Terrain »** ont eu lieu **le LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022** sur un site au sein de leur bassin :

- Pour cette première « Réunion-Terrain », c'est l'éducateur Référent Sécurité du club dédié à la Compétition qui a été convoqué. Ce référent organisera par la suite une « Réunion-Terrain » au niveau de son club pour tous les entraineurs et éducateurs du club.
- **La présence du Référent Sécurité du club à la « Réunion-Terrain » de son bassin était obligatoire.** Afin de créer de l'échange entre les entraîneurs et les arbitres durant cette formation, il était recommandé dans la mesure du possible, la participation d'un arbitre de votre club à cette soirée.
- Suite à cette réunion, il doit transmettre l'attestation de participation à l'Action « BienJoué en Sécurité », à l'adresse : formation@idfrugby.fr **au plus le tard le 31 Octobre 2022.**

Télécharger l'attestation

Pour le rugby éducatif (école de rugby) : les actions « BienJoué en Sécurité » se dérouleront **du 12 Septembre au 26 Septembre 2022 selon les Bassins** (dates et lieux communiquées en page suivante) **:**

- Action 1 : Pour toutes les Ecoles de Rugby, les **« Réunions-Terrain »** auront lieu **le LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 de 19 HEURES à 21 HEURES** sur un site au sein de leur bassin. Pour cette première « Réunion-Terrain », c'est le **Référent Sécurité EDR** du club qui est convoqué. Ce référent accompagné de l'Arbitre du club organisera par la suite l'action 2.
- **Action 2 :**
 - **Pour les Catégorie M6 à M10** : l'Arbitre du Club au travers de l'action **« L'Arbitre acteur au cœur de son club »** se chargera d'animer cette formation, au plus tard avant le 31 Octobre 2022.
 - **Pour les Catégorie M12 à M14** : Conjointement, l'Elu Départemental en charge de la sécurité et un formateur en arbitrage se chargeront d'animer cette formation sur **« le Centre de Perfectionnement en Arbitrage » (CPA).**

- Pour plus d'informations sur le CPA, les clubs se rapprocheront de leurs Responsables Ecole de Rugby du département.

Pour tous compléments d'informations, n'hésitez pas à contacter le CTC de votre Bassin ou le CTL en pilotage de cette organisation, Rudy BRENIER 06.12.62.57.36 ou *rudy.brenier@ffr.fr*.

Bassins	Compétition & Loisir - 5 septembre	EDR
1	Gonesse	Gonesse – 12 septembre
2	Montesson	Versailles – 26 septembre
3	Aubergenville	Triel – 26 septembre
4 et 5	Ris Orangis	Brétigny – 12 septembre
6 et 7	Lagny sur Marne	Pontault Combault – 12 septembre
8	Bobigny	Bobigny – 12 Septembre
9	Bobigny	En attente
10	Clichy	Clichy - 12 Septembre
11	Clamart	Clamart – 26 Septembre
12	VGA Saint Maur (Sucy en Brie)	Créteil - 12 Septembre
13	Bobigny	Stade Jean Bouin Paris – 12 Septembre

2. Feuille de Match Dématérialisée : 2 sessions de formation en septembre (RAPPEL)

La feuille de match dématérialisée sera utilisée sur l'ensemble des compétitions à X et à XV fédérales et régionales masculines et féminines (jeunes et séniors) au cours de la saison 2022/2023.

La LIFR, dans le cadre de son IREF, organise des formations à destination des dirigeants de club qui ne seraient pas encore familiarisés avec cet outil informatique selon le planning suivant :

- Mercredi 14 septembre 2022 à 17h00
- Lundi 19 septembre 2022 à 19h00

Ces formations seront réalisées en visioconférence.

Les inscriptions à une séance précise se font exclusivement en ligne. Une invitation pour participer à la visioconférence vous sera adressée dans les jours qui précèdent la formation.

S'inscrire à l'une des sessions de formation

3. Formations fédérales : les dates de clôture approchent pour les BF Perfectionnement/Optimisation (RAPPEL)

Depuis le 24 juillet, les inscriptions aux formations fédérales sont ouvertes :

- Brevet Fédéral **« Perfectionnement »** (BFPERF) : clôture des inscriptions le **10 septembre**
- Brevet Fédéral **« Optimisation »** (BF OPTI) : clôture des inscriptions le **10 septembre**
- Brevet Fédéral **« Baby Rugby »** : clôture des inscriptions le 16 septembre
- Brevet Fédéral **« Découverte – Initiation »** (BF INIT) : clôture des inscriptions le 24 septembre

- Brevet Fédéral **« Développement »** (BF DEVE) : clôture des inscriptions le 24 septembre
- Brevet Fédéral **« Rugby à 5 – Niveau 1 »** : clôture des inscriptions le 1er novembre

S'inscrire au BF Découverte - Initiation et Développement

S'inscrire au BF Perfectionnement et Optimisation

S'inscrire au BF Rugby à 5

S'inscrire au BF Baby Rugby

En savoir plus sur les formations de la LIFR

4. Formations professionnelles « CQP » et « BPJEPS » : Les dossiers de candidatures sont disponibles (RAPPEL)

- **Certificat de qualification professionnelle (CQP) « technicien rugby à XV »** : pour entraîner des catégories pouvant aller des moins de 15 ans jusqu'en Fédérale 2.
- **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Educateur Sportif « mention Rugby à XV » (BPJEPS)** : pour encadrer des publics variés tels que des licenciés de la FFR en rugby éducatif (Baby-Rugby ou Ecole de Rugby) ou compétitif (moins de 16 ans), ou des non-licenciés en milieu scolaire et périscolaire, en entreprise, en « loisirs-bien-être ».

Accéder aux dossiers de candidature

Ces deux diplômes peuvent être obtenus par voie d'apprentissage ou par voie de formation professionnelle. Ils sont ainsi, finançables par l'ensemble des opérateurs publics ou privés, y compris Mon Compte Personnel de Formation.

Ces diplômes de niveau 4 (BAC) enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles permettent d'entraîner à temps partiel ou temps plein contre rémunération.

La Ligue Ile de France de Rugby, par l'intermédiaire de l'IREF, a obtenu la certification Qualiopi. Cette certification, garante de la qualité de la formation, permet en outre aux clubs et aux personnes souhaitant se former de pouvoir financer le coût de la formation via différents dispositifs :

- En faisant appel aux fonds publics et mutualisés via les Opérateurs de Compétence dans le secteur du sport : **AFDAS et Uniformation**
- En signant un **Contrat Engagement Jeune** (dispositif de Pôle Emploi)

Démarche CEJ pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans ou 29 ans en situation de handicap :

1. Le jeune s'inscrit à "un jeune, une solution".
2. Il est reçu par un conseiller qui valide son projet professionnel avec un conseiller en Evolution Professionnelle (CEP) à Pôle emploi ou dans une Mission Locale. Le conseiller identifie la formation et définit la modalité de financement en fonction de l'offre collective existante ou non.
3. Le jeune signe son CEJ (de 12 à 18 mois) et touche une indemnité (Max 500€).
4. La formation validée est celle de l'organisme de formation de la LIFR et c'est ce dernier qui doit déclarer l'entrée en formation du jeune. Le club devra fournir une attestation d'accueil du jeune dans le cadre de son alternance.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Affiliations Mutations

1. Autorisation de pratiquer le rugby dans une seconde association (RAPPEL)

Nous vous informons que toutes les demandes de validation à pratiquer le rugby dans une seconde association (double licence) sont en cours.

Nous vous rappelons, conformément à l'article 223 des Règlements Généraux de la FFR que :

« La seconde association au sein de laquelle un joueur ou une joueuse est autorisé(e) à pratiquer peut évoluer au même niveau de compétition que la première, dans la classe d'âge du joueur ou de la joueuse concerné(e). En revanche, le joueur ou la joueuse concerné(e) ne pourra jamais participer à un même niveau de compétition avec les deux associations.

N.B. : L'alinéa ci-dessus n'est pas applicable :

- ***au rugby éducatif ;***
- ***lorsque le joueur ou la joueuse concerné(e) pratique le rugby à XV dans la première association et le rugby à 7 dans la seconde (et inversement).***

Un joueur sous convention de formation homologuée avec un centre de formation agréé d'un groupement professionnel bénéficiant d'une autorisation ne peut évoluer qu'avec une équipe engagée en Nationale, Nationale 2, Fédérale 1 ou Fédérale 2. »

En cas de besoin, les membres de la Commission des Affiliations de la Ligue restent à votre disposition.

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

2. Demandes d'affiliations 2022/2023 : compléments d'informations sur le justificatif d'identité, le certificat médical, les soigneurs et les mutations (RAPPEL)

Prendre connaissance des compléments d'informations

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Affiliations clubs

Une nouvelle affiliation

La Fédération Française de Rugby a validé la demande d'affiliation de l'association francilienne :

Rugby Club Lumigny Nesles Ormeaux Val Briard	7960R

Rassemblements d'associations en vue de la saison 2022/2023 (RAPPEL)

En vue de l'organisation de la saison sportive 2022/2023, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la procédure d'enregistrement d'un rassemblement d'associations au regard des Règlements Généraux de la FFR (**article 218**).

Votre attention est attirée sur le fait que, conformément à une modification règlementaire adoptée par le Comité Directeur de la FFR le 30 juin dernier, un rassemblement d'associations doit répondre à un projet sportif global de bassin et de territoire, et non à une logique unique de performance sportive ou à une volonté de répondre aux obligations sportives des associations participantes. **C'est pour cela que l'avis conforme du Directeur Technique de Ligue sera sollicité avant toute homologation d'un rassemblement.**

Il est donc indispensable de respecter les dates limites d'envoi des dossiers, faute de quoi l'homologation du rassemblement ne pourra être garantie.

1. Objet

« Le rassemblement est l'opération qui permet à deux associations au moins, affiliées à la F.F.R., de mutualiser leurs effectifs et leurs moyens dans une classe d'âge donnée pour :

- Promouvoir, améliorer, développer et faciliter la pratique du rugby sur un territoire donné dans les catégories de jeunes et dans certaines compétitions féminines ;
- Développer la notion de solidarité entre associations ;
- Permettre la création de nouvelles équipes de jeunes et de féminines ainsi que leur participation aux diverses compétitions proposées ;
- Favoriser pour chaque équipe concernée, une composition la plus homogène possible.

La constitution d'un rassemblement doit s'appuyer sur trois éléments fondamentaux :

- le bassin de vie (Communauté de communes, Communauté d'agglomération, Pays, environnement économique, scolaire…) ;
- la mutualisation des moyens ;
- la solidarité. »

2. Caractéristiques

« Un rassemblement ne peut être réalisé qu'entre associations d'un même bassin de vie, à l'appréciation du validateur du rassemblement et sous réserve d'une opposition de la F.F.R., le cas échéant.

L'association bénéficiaire/support du rassemblement est celle qui détient les droits sportifs, affectés à l'équipe en rassemblement. Elle sera l'interlocutrice de l'organisme régional et de la F.F.R. pour tous les aspects administratifs, sportifs, financiers et disciplinaires liés au fonctionnement de l'équipe engagée.

Les associations composant le rassemblement sont autorisées à engager des équipes dans la même classe d'âge sous réserve que ces dernières n'évoluent jamais au même niveau de compétition qu'une équipe du rassemblement. »

3. Classes d'âge autorisées

« Les rassemblements sont autorisés dans les classes d'âge suivantes :

- Ecole de rugby (« moins de 6 ans » à « moins de 14 ans ») * ;
- Masculins « Moins de 16 ans » ;
- Masculins « Moins de 19 ans » ;
- Masculins « 18 ans et plus » (uniquement dans les compétitions de Fédérale 3, Régional 1, 2 et 3 et les équipes réserves de ces mêmes compétitions),
- Féminines « moins de 15 ans » ;
- Féminines « moins de 18 ans » à XV ;
- Féminines Fédérales « moins de 18 ans » à X ;
- Féminines « 18 ans et plus » (uniquement dans les compétitions Fédérales 1 et 2 Féminines, Féminines Régionales à X, Réserve Elite féminine et Championnat de France Féminines à 7).

* L'association-support d'un groupement professionnel ne peut pas participer à un rassemblement dans les classes d'âge « Ecole de rugby » (moins de 6 ans à moins de 14 ans).

En cas d'engagement de plusieurs équipes, chacune bénéficiera d'un nom propre enregistré sur l'application Oval-e. (à savoir que chaque équipe émanant du rassemblement se verra attribuer un numéro de rassemblement distinct).

4. Procédure

« L'homologation d'un rassemblement est du ressort de l'organisme régional ou des organismes régionaux dont dépendent les associations concernées, **après avis conforme du (ou des) Directeur(s) technique(s) de Ligue(s)**.

L'homologation est subordonnée à la présentation, **via Oval-e et avant la première rencontre en compétition de la saison en cours**, des documents suivants :

- Formulaire de rassemblement (téléchargeable sur Oval-e) ;

- Convention type (téléchargeable sur Oval-e) complétée et signée comportant notamment la désignation de l'association bénéficiaire/support ;
- Organigramme de la structure administrative et sportive (association bénéficiaire/support et son correspondant, éducateurs et entraîneurs, par classe d'âge et par équipe) ;
- Projet sportif et pédagogique argumenté. »

Au sein de la Ligue Ile de France de Rugby (LIFR), la validation d'un rassemblement d'associations relève de la responsabilité conjointe du Pôle Sportif et du Conseil de Résolution des Litiges **après avoir reçu l'avis conforme du DTL**.

Précisions importantes :

• Le nom du rassemblement doit obligatoirement être structuré comme suit : « RST Nom complet de l'association support A / Nom de l'association B / Nom de l'Association C / et ainsi de suite / catégorie d'âge)
• Pour les rassemblements qui existaient précédemment, si une convention avait été établie en bonne et due forme et qu'aucune modification n'est envisagée, celle-ci sera prorogée.
• Pour les rassemblements qui existaient précédemment et qui doivent faire l'objet d'une modification, une nouvelle convention doit être établie (selon le modèle ci-dessous).

Formulaire d'engagement :

Quel que soit la situation du rassemblement, nouvellement constitué ou prorogé, un formulaire d'engagement de rassemblement devra impérativement être fourni au dossier pour la saison 2022/2023.

ATTENTION : pour chaque équipe engagée, il ne peut y avoir qu'une seule association bénéficiaire/support.

5. Modification d'un rassemblement

« La composition d'un rassemblement (désignation du club support et identité des clubs) ne peut pas être modifiée après la première journée de la compétition dans laquelle il est engagé.
Par exception, dans les compétitions à X, la commission des épreuves fédérales, sous réserve de l'acceptation de(s) organisme(s) régional(aux) concerné(s), pourra accorder une dérogation à ce principe pour favoriser la pratique, à condition que la modification n'impacte pas la situation d'un club au regard des obligations sportives (cf. article 350 des règlements généraux). En cas de dérogation, le rassemblement concerné ne peut pas participer aux phases finales de la compétition dans laquelle il est engagé. »

6. Cessation

« En cas de cessation du rassemblement, l'association bénéficiaire/support récupère les droits sportifs qu'elle avait apportés, le cas échéant. A défaut, les droits sportifs sont définitivement perdus, sauf accord de toutes les associations qui participaient au rassemblement, écrit et unanime, de les attribuer définitivement à l'une d'entre elles. »

7. Formalités administratives

Le modèle de convention et les formulaires d'engagement d'un rassemblement sont téléchargeables ci-dessous.

Formulaire rassemblement association

Convention rassemblement association

Liste complémentaire rassemblement association

Les documents sont à renvoyer exclusivement par mail à l'adresse suivante : rassemblements@idfrugby.fr

La date limite d'envoi des documents est fixée au :

- **vendredi 9 septembre 2022 pour les rassemblements de la classe d'âge « Masculins 18 ans et plus »** (uniquement dans les compétitions de Fédérale 3, Régional 1, 2 et 3 et les équipes réserves de ces mêmes compétitions)

- **vendredi 16 septembre pour toutes les autres classes d'âge qui vont participer à la Tournée d'Automne de rugby à 7 au mois d'octobre**

- **vendredi 14 octobre pour toutes les autres classes d'âge qui participeront aux compétitions à XV ou à X sans avoir préalablement participé en rassemblement à la Tournée d'Automne**

Les documents doivent être de bonne qualité (lisibles) et permettre l'identification des associations au rassemblement (aucunes abréviations ne seront autorisées).
Nous vous rappelons qu'il ne sera pas possible à une association de quitter le rassemblement en cours de saison.

Après validation du dossier, un numéro sera attribué et sera la référence du rassemblement pour les différentes phases des compétitions dans le niveau et la catégorie d'âge concernés.

Aucun engagement en compétition des associations au rassemblement ne sera pris en compte si ledit rassemblement n'a pas été validé par la LIFR (cf. point 2 : Caractéristiques), après examen des documents impératifs.

8. Obligations sportives

La LIFR attire l'attention des associations souhaitant conclure ou ayant conclu un rassemblement (de niveau fédéral ou régional) sur leurs obligations en termes d'effectifs et d'engagement d'équipes dans les catégories données (article 350 des règlements généraux de la F.F.R. et Règlement des Compétitions Régionales Séniors) et sur les conséquences encourues en cas de manquements.

La LIFR rappelle également qu'à compter de cette saison 2022/2023, les équipes engagées en Fédérales 1, 2 et 3 pourront engager des équipes M16 et M19 en nom propre sur du jeu à X pour satisfaire à leurs obligations sportives.

9. Contacts

Pour toute demande d'information, merci d'envoyer un mail à l'adresse rassemblements@idfrugby.fr

Annuaire des clubs = Trouver un club
Pensez à mettre à jour vos coordonnées sur Oval-e (RAPPEL)

La rubrique « **Trouver un club** » du site de la LIFR **fait office d'annuaire des clubs.** Elle est **en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e**.

ACTION 1 : mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Direction » de l'espace « Contact » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR.



En dépilant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).
Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur OK (6).
Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).



ACTION 2 : mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Responsables », de l'espace « Contact » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

lien vers un tutoriel

ACTION 3 : demander à chaque **membre de votre comité directeur** et aux **responsables de catégorie** d'aller sur Oval-e, sur leur **fiche « licencié »** et de remplir **les champs « téléphone Public et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites »** au milieu de la fiche « licencié ».



Ce sont ces données qui apparaitront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur son site et ceux des Ligues**.

Accéder à la rubrique « trouver un club »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Aide aux licenciés

La LIFR avec une association pour prioriser l'accès à un logement pour ses licenciés franciliens de 18 à 32 ans (RAPPEL)

Soucieuse du quotidien de ses 32 000 licenciés, la LIFR a mis en place un partenariat avec l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT).

L'ALJT propose plus de 7 500 logements en Île-de-France pour les jeunes actifs ou étudiants de 18 à 32 ans, avec un loyer préférentiel.

En tant que licencié LIFR et grâce à notre accord avec l'ALJT, votre candidature via le site aljt.com sera traitée de façon prioritaire.

Pour ce faire, il vous suffit de mentionner **Partenariat Ligue IDF de Rugby** dans l'onglet commentaires du dossier de la demande. Ensuite, il faut **transmettre un mail avec la référence du dossier** à l'adresse mail **jc.lahlu@aljt.asso.fr.**

Il n'y a pas de garantie que votre dossier soit validé, mais les chances sont clairement augmentées.

A l'approche de la rentrée, n'hésitez pas à faire vos demandes de logements au plus vite !

Déposer une demande de logement

Alain TRONQUET
Vice-Président, Partenariat & Mécénat, France 2023 & Paris 2024

Pierre SALLENAVE
Vice-Président Education et Citoyenneté

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Aide aux clubs

1. Un guide pour accompagner votre club dans la création d'une section de rugby adapté (RAPPEL)

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'investit dans l'inclusion avec la volonté de favoriser un rugby pour toutes et tous. A date, **5 clubs franciliens ont une section rugby adapté en leur sein : Rueil AC, MLSGP 78, RC Val de Bièvre, Clichy Rugby Cœur Ovalie et Christo Rugby Adapté**. Ils ont participé, en mai dernier, à une grande journée de partage placée sous le thème « En route pour 2023 » pour partager leurs conseils avec les clubs intéressés par la création d'une section de rugby adaptée. (Regarder les photos de la journée)

Pour la saison qui s'ouvre, les clubs intéressés seront aidés de trois manières :

1. Ils peuvent prendre contact avec le **Docteur Audrey Berthoumieu (**a.berthoumieu@idfrugby.fr**)** et **Sabine Larcher (**sabine@axselr.com**)** toutes les deux élues de la LIFR, ou avec **Séverine Druart (**severine.druart@gmail.com**)** bénévole de la LIFR. Toutes les 3 sont nos expertes du domaine et sont à votre disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à les contacter.

2. Ils pourront s'appuyer sur le « **Guide Rugby Adapté** » créé par la LIFR avec le soutien de Rugby au Cœur. **Un guide qui recense toutes les informations utiles pour créer sa section** : les pratiquants concernés, les règles, l'encadrement, les éducateurs...

 Télécharger le guide

3. Ils pourront découvrir le rugby adapté à l'occasion **d'une deuxième journée découverte** à laquelle les instituts spécialisés seront aussi conviés.

Pour rappel, l'objectif de la LIFR est d'atteindre **un minimum de 8 sections de Rugby Adapté et idéalement une par département**. Nous en sommes déjà à 5 mais pourquoi ne pas aller au-delà pour offrir à toutes et tous une solution de proximité qui est un critère essentiel pour les pratiquants des sections Adapté !

Forza le rugby qui s'engage et les clubs qui sont des acteurs de citoyenneté locale !

Florian GRILL
Président LIFR
Membre élu du Comité directeur de la FFR

Pierre SALLENAVE
Vice-président Citoyenneté

Dr Audrey BERTHOUMIEU
Médecin élue

2. Pass'Sport, une aide financière de 50 euros sur le prix de la licence pour les jeunes adhérents (RAPPEL)

La relance des licenciés est au cœur de nos priorités pour cette rentrée 2022. Dans ce cadre, il est important pour votre club de connaître le dispositif d'aide au financement de la licence sportive mis en place par le Ministère chargé des sports : le Pass' Sport.

Concrètement, qu'est-ce que le Pass'Sport ?
C'est une aide de 50 € pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2022.

À qui s'adresse le Pass'Sport ?
Aux jeunes de **6 à 17 ans nés entre le 16 Septembre 2004 et le 31 décembre 2016** et **aux personnes en situation de handicap de 6 à 30 ans révolus** souhaitant pratiquer une activité sportive au sein d'une association sportive partenaire du dispositif. Pour être éligible, il faut que la famille du jeune bénéficie déjà d'au moins une de ces allocations : l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'allocation aux adultes handicapés pour les 16/30 ans.

Comment cela fonctionne ?
Au cours de l'été 2022 (octobre pour les étudiants boursiers), un email est envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans votre club, simplement en présentant l'e-mail avec votre code Pass'Sport avant le 31 Octobre 2022. Si vous perdez votre code, vous pouvez le récupérer sur le site « Pass'Sport ».

À noter que cette aide est cumulable avec les aides similaires éventuellement mises en place par les collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales.

Comment devenir club partenaire du dispositif ?
Les clubs qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif doivent s'inscrire sur Le compte Asso (associations.gouv.fr) afin d'être référencés.

Suite à la présentation du courrier par le jeune et l'initiation réalisée, vous devrez déclarer via Le Compte Asso, le nom et prénom du jeune éligible au Pass'sport. Il n'y a pas de pièce justificative à intégrer, uniquement une déclaration. Les pièces justificatives sont à conserver par vos soins, un contrôle par les DRAJES peut se réaliser après le 31 octobre.
Une fois la déclaration faite, le club recevra 50€ par jeune accueilli via le Comité Départemental Olympique et Sportif de son territoire. Le CDOS est identifié comme « tiers-payeur ». Le paiement se fera à l'automne 2021.

Plus d'informations et de notices explicatives sont à retrouver sur le site Pass'Sport.

Florian GRILL
Président LIFR
Membre élu du Comité directeur de la FFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Prévention

Avant le 12 septembre, désignez un référent « prévention des violences sexuelles, harcèlement et bizutage » et inscrivez-le à la formation proposée par la LIFR en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile (RAPPEL)

Parce que le rugby, comme tous les sports, est concerné par **le bizutage, le harcèlement et les violences sexuelles**, la LIFR a choisi de s'engager dans un partenariat d'ampleur avec l'association **Colosse aux pieds d'argile** (CAPA). Référence dans son domaine, elle fait de la prévention, de la formation des professionnels ainsi que de l'accompagnement et l'aide aux victimes.

L'objectif est de sensibiliser l'ensemble des encadrants (dirigeants, éducateurs, arbitres) à ce sujet et de leur donner les outils pour réagir au mieux lorsqu'ils ont connaissance de telles situations.

Initié la saison dernière avec **un webinaire et la distribution d'affiches** lors de l'Assemblée Générale de la LIFR, nous vous proposons aujourd'hui de **désigner un référent CAPA** au sein de votre club et **de l'inscrire à une formation animée par les intervenants de CAPA, le samedi 1er octobre** (lieu à définir)

Afin que cette formation soit le plus interactive possible, **la session est limitée à 30 personnes**. Les frais de participation sont de **40 euros par personne** (repas compris) et seront prélevés directement sur le compte « club » par la LIFR.

La formation permettra aux référents de construire des actions au sein de leur club, et notamment des temps de sensibilisation de leurs jeunes.

Pour valoriser les clubs qui se seront inscrits dans cette démarche, **l'édition 2023 du Label Club de la LIFR intégrera dans ses critères la présence d'un référent CAPA au sein du club.**

S'inscrire avant le 12 septembre

Florian GRILL
Président LIFR
Membre élu du Comité directeur de la FFR

Pierre SALLENAVE
Vice-président Citoyenneté

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Formation

Brevet Fédéral Rugby à 5 – Niveau 2 « Santé » : Inscriptions ouvertes jusqu'au 25 septembre

La FFR a lancé les inscriptions pour la 6ème session du Brevet Fédéral Rugby à 5 – Niveau 2 « Santé » qui se déroulera **du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023** avec le concours de l'UVFMS.

Ce Brevet Fédéral permet aux éducateurs **d'acquérir les connaissances sur les publics en Affection Longue Durée, sur les pathologies classées Affections Longue Durée (ALD) et sur l'activité rugby à 5 organisée dans le cadre des Activités Physiques Adaptées du Sport sur Ordonnance.**

Pour postuler à cette formation, **vous devez avoir validé le BF "Rugby à 5 - Niveau 1 - Loisir – Bien-être", ou un autre Brevet Fédéral**, sauf cas particuliers.

Les inscriptions se font via la plateforme AGATE de l'INEF et ce avant le **25 septembre 2022**

S'inscrire

En savoir plus

Pour les questions liées :

- **aux projets dans les clubs:** Flavien Bonne - Flavien.Bonne@ffr.fr
- **à la formation:** Benoît Oszustowicz - Benoit.Oszustowicz@ffr.fr

Avis Hebdomadaire

Avis hebdomadaire n°1131
relatif aux Règlements Généraux 2022/2023

Découvrez l'Avis Hebdomadaire n°1131 relatif aux Règlements Généraux de la saison 2022/2023.

Pour la saison 2022/2023, le Bureau fédéral a adopté, lors de sa réunion du 1er septembre 2022, des modifications relatives aux textes suivants :

- Titre II des Règlements Généraux de la F.F.R. relatif à la gestion des membres et des pratiquants ;
- Titre III des Règlements Généraux de la F.F.R. relatif aux compétitions et challenges ;
- Titre VI des Règlements Généraux de la F.F.R. relatif aux dispositions financières.

Les textes ainsi modifiés sont annexés au présent Avis hebdomadaire. Les modifications qu'ils contiennent entrent en vigueur immédiatement.

Télécharger l'Avis Hebdomadaire N°1131

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

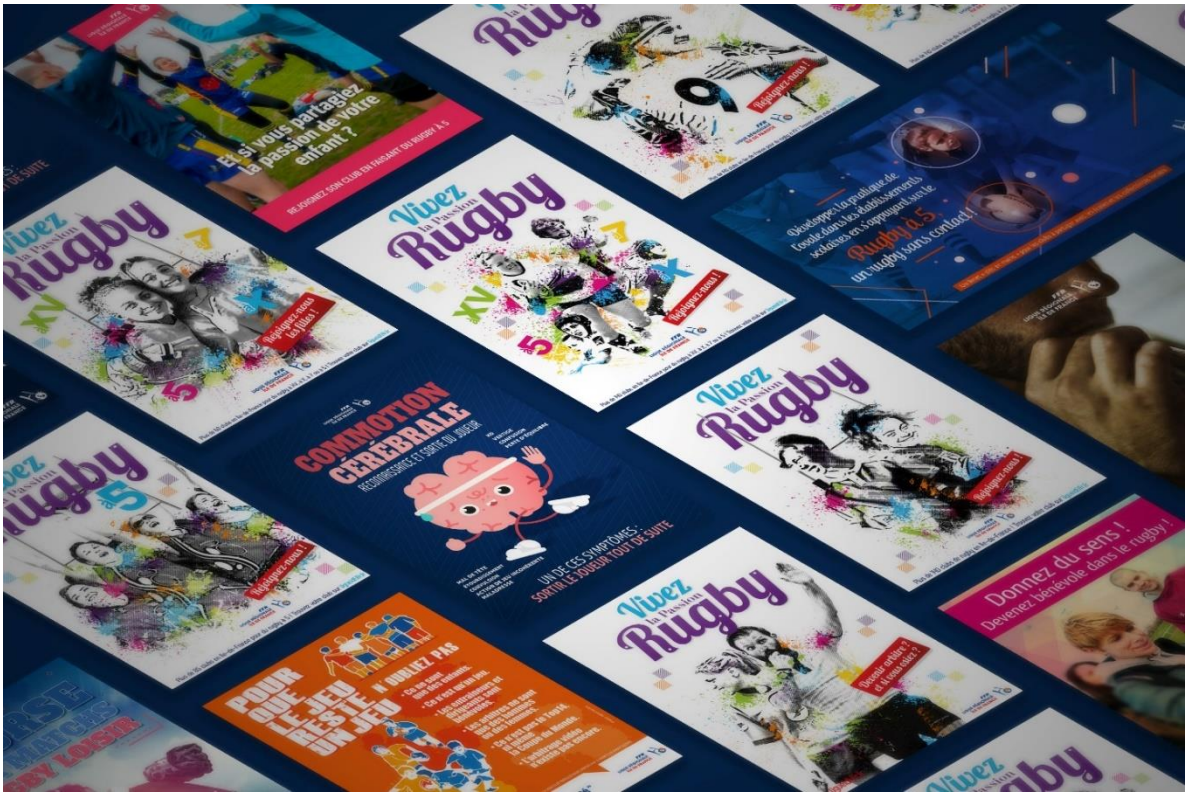
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les 26 chantiers de la Ligue

21 chantiers autour du triptyque SPORTIF – EDUCATIF – CITOYEN :

SPORTIF

1. Organiser des championnats lisibles et qui permettent une activité jusqu'en mai
2. Favoriser un rugby de mouvement
3. Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements
4. Assouplir l'accès aux formations fédérales avec baisse des prix et accès en distanciel
5. Booster le Rugby à 7
6. Continuer la relance du Rugby Loisir à XV
7. Maintenir la croissance du Rugby à 5
8. Contribuer à améliorer les infrastructures de rugby franciliennes
9. Valoriser et faire monter en puissance l'arbitrage francilien
10. Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales

EDUCATIF

11. Favoriser le rugby dans le monde scolaire, en lien avec les comités départementaux
12. Soutenir le rugby dans le secondaire et l'universitaire
13. Multiplier les outils pour les écoles de rugby en lien avec les comités départementaux
14. Valoriser les éducateurs
15. Valoriser les réussites scolaires autant que sportives

CITOYEN

16. Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville et zones de revitalisation rurale
17. Développer les sections de Rugby Adapté
18. Favoriser la création de sections de Rugby Santé et Rugby Bien-être
19. Multiplier les actions éco-citoyennes et créer le kit de l'éco-rugbyman
20. Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
21. Continuer à lutter contre les discriminations, incivilités et violences

… et 5 chantiers en soutien des clubs

1. Aider les clubs à se structurer et à grandir
2. Valoriser les actions des clubs et diffuser leurs bonnes pratiques
3. Conserver une communication simple et réactive de la LIFR avec tous les clubs
4. Avoir un management ouvert et garantir l'indépendance des organes disciplinaires
5. Capitaliser sur France 2023 et Paris 2024

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires de la LIFR
au soutien du rugby francilien



Les mécènes de la LIFR
au soutien du rugby francilien

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 42 86	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 42 85	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 22 59 57 13	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 22 59 57 13	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 22 59 57 13	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Citoyenneté	01 43 42 51 51	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	01 43 42 49 93	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	01 43 42 51 51	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91	edr@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes)	01 43 42 49 91	epreuves@idfrugby.fr
Epreuves (Seniors)	01 43 42 42 86	
Financier	01 43 42 46 87	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 46 88	formation@idfrugby.fr
France 2023 - Paris 2024	01 43 42 49 93	contact2023-2024@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 42 85	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51	rapport-officiel@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	01 43 42 42 86	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91	rugby-loisir@idfrugby.fr
Scolaire	01 43 42 49 91	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 42 86	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !